

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration élargi Briançonnet, lundi 21 mai 2018 - 10h00 - 13h00

Présents : Catherine Jacquin, Alfredo Jakubowsky, Stéphane Amour, Pierre Fabre, Ivan Martouzet, René Perier, Nicole Trevet

Excusés : Laurent Parzy, Cécile Hagnauer, Renaud Dumas, Françoise Simon, Geneviève Campodonico

René Perier présente très rapidement le projet d'ordre du jour qui comprend essentiellement trois parties :

- 1 - Introduction > Echanges sur des thèmes stratégiques pour l'avenir du PNR et du CdD
- 2 - Fonctionnement et organisation du CdD
- 3 - Avancement des six actions prioritaires du CdD



Introduction > Que faire face aux crises existentielles actuelles du Parc et du CdD !

1 – Quel positionnement et quelles actions du CdD devant la dégradation de l'image du PNR

Constat : faible mobilisation des élus : 6 présents à l'avant dernier bureau du Syndicat mixte, 3 présents au dernier. Le Parc est trop souvent ignoré, voire critiqué par de nombreux élus. Il est quasiment absent des projets de documents de planification comme le projet de SCOT ouest par exemple.

Par ailleurs il apparaît trop souvent que la présidence et le bureau du Parc peinent à promouvoir et à faire partager les valeurs, attentes et besoins du territoire qui ont justifié la création d'un Parc,

Éléments d'analyse : On ressent ou on constate aujourd'hui les conséquences du fait que de trop nombreux élus avaient accepté la création du Parc « à reculons ». Depuis ces mêmes élus n'ont pas trouvé dans le Parc de quoi comprendre le territoire et conforter leurs positions dans les actions communales.

Se rajoute aux incompréhensions le décalage entre le long terme de la vision du Parc et le court terme des actions municipales.

Le Parc s'est avéré n'être ni un financeur, ni un porteur de projets pour les élus, seulement un facilitateur, dont la fonction n'a pas été comprise.

Enfin le redécoupage territorial du Haut Pays en plusieurs sous territoires rattachés aux EPCI (agglomérations, métropoles et communautés de communes), disposant de compétences

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

élargies, de compétences techniques et de l'essentiel des moyens financiers, ne favorise pas la mobilisation des élus sur les axes stratégiques de la charte du Parc.

Actions :

- Lors de cette réunion du Conseil d'administration, l'unanimité est faite sur la reprise des réunions publiques du CdD dans les villages. Ces réunions complèteront les multiples réunions publiques dans les villages prévues cet été dans les actions du programme 2018 (Energies renouvelables, Habitat dans le Haut Pays, Territoire HQE notamment) ;
- L'unanimité est faite aussi sur la nécessité aujourd'hui d'interpeller nos élus. Ceci pourrait notamment être fait à l'occasion des fêtes patronales : nous pourrions demander que le CdD comme d'ailleurs le SM ait accès à la tribune au moment des discours, avant ou après celui des élus. Si cela était possible, il faudrait mettre au point des éléments de langage clairs et efficaces visant à affirmer et assumer un positionnement du CdD en tant que relai des attentes d'habitants et acteurs du territoire. Nous pourrions notamment faire remonter les incompréhensions sur le fait que le PNR et ses valeurs ne soient pas portés clairement par les élus, d'autant que la structure du PNR constitue un outil de collaboration entre les communes du Haut et Moyen Pays qui peut constituer une force face au morcellement du territoire lié à la recomposition territoriale en agglomérations et métropole ;
- Rendre compte de d'émergence sur le territoire d'une demande sociale d'un territoire de haute qualité environnementale, pour que les élus, dont le mandat sera remis en jeu dans 2 ans, puissent entendre et répondre à cette demande ;
- Proposer au Syndicat mixte de prioriser des réponses plus directes aux préoccupations concrètes des élus, par rapport aux études de stratégies, certes nécessaires, confiées à des bureaux d'étude extérieurs, qui sont mal comprises ; il s'agirait ainsi de rendre plus concret le concept de PNR, qui n'est pas suffisamment approprié par nos élus ;
- La suggestion est faite, pour le CdD, de s'appuyer sur quelques communes, voire sur quelques élus, qui sont particulièrement motivés, pour travailler sur des actions concrètes, construire un partenariat avec eux, et constituer ainsi un noyau moteur... mais aucune modalité de mise en œuvre de cette idée n'est ressortie et donc aucune décision prise ;



En conclusion :

- Après discussion et pour tenir compte de la nécessité d'affiner nos messages en direction des élus, il a été convenu de reporter à plus tard une demande d'entretien au Président du Parc, et de reporter aussi tout appel aux médias sur cette problématique ;
- Le constat est aussi fait que la question suivante reste entière et nécessite que le CA y travaille : Que proposer au Syndicat mixte pour que l'image du Parc soit rapidement et fortement améliorée ?

2 - Cdd > Penser l'avenir du Cdd, et organiser la relève

- La question de l'avenir du Cdd découle aussi de la discussion précédente : Si aucune amélioration des pratiques des élus du Parc et de l'appropriation du Parc par les intercommunalités et les acteurs du territoire n'est constatée dans les prochains mois, alors la question du positionnement actuel du Cdd pourrait se poser avec encore plus d'acuité.
- La difficulté de préparer la relève des bénévoles les plus actifs, et qui souhaitent pouvoir se libérer de quelques charges, incite à se poser des questions sur les méthodes de recrutement de nouveaux membres actifs et sur les modalités et les contenus des actions que le Cdd mène. Encore une fois, la nécessité de réunions publiques dans les différentes communes a été réaffirmée. La suggestion est faite de se réinvestir (en 2019) sur des actions concrètes au niveau des communes, éventuellement en créant ou en appuyant des associations au niveau très local, pour mener des petites actions et sur ces bases, de promouvoir la charte du parc et la mobilisation du territoire sur les valeurs et les objectifs du PNR.

Fonctionnement et organisation du Cdd

- **Convention SM/Cdd** > Délibération et signature de la convention : le financement du Cdd par le SM doit faire l'objet d'une convention entre les deux parties ; accord est donné pour que René Perier la signe, et l'unanimité se fait pour que cette signature soit faite de façon formelle (par exemple en comité syndical) en présence de la presse, en tenant un discours qui fait ressortir le Cdd comme outil pour renforcer la participation des habitants et des citoyens à la mise en œuvre des valeurs de la charte. Un procès-verbal de cette délibération sera rédigé et joint au compte-rendu du CA
- **PV AG 2018 et PV CA Cdd** du 25/04/2018 > Ces PV dont les projets ont été soumis par mail au CA sont validés.
- **Représentation du Cdd** > Mise au point de règles concernant la « représentation » du Cdd dans des groupes de travail, ou dans les divers comités de pilotage ou encore lors des réunions du Parc ou de réunions publiques.

Constat : Manque de retour au CA sur certaines actions, notamment sur le parcours des Baous, pour lequel David Ward Perkins a été délégué ou encore la représentation du Cdd à la commission de sélection des projets LEADER.

Action : Alfredo, qui participe au parcours des Baous, s'engage à faire un compte-rendu sur l'avancement du projet ;

René contactera David pour rappeler les règles de fonctionnement interne du Cdd.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Sur les projets LEADER, les deux représentants (Pierre et Ivan) transmettront au CA avant le passage en commission, leurs propositions et avis, sur les dossiers des projets soumis à demande de financement, surtout s'ils sont négatifs, pour observations éventuelles ;

- **Resserrer les liens avec les associations du territoire** > Adhésions croisées avec les fédérations > FNE, Gadseca, etc.

Une liste des associations du territoire est en cours de consolidation. Cette liste devrait faciliter la communication vers les associations en vue de les informer et de les mobiliser sur les actions du CdD.

Sur les adhésions croisées à des fédérations, l'accord est fait sur l'intérêt de ces adhésions. Cela permettra une meilleure circulation de l'information, une meilleure coordination des actions engagées, et une mutualisation des forces pour une meilleure efficacité. D'ores et déjà il est proposé d'adhérer à FNE06 et au GADSECA. D'autres partenariats seront recherchés et proposés aux membres du CA.

- **Trésorerie** > Relancer les appels à cotisation 2018 : René propose d'appeler ceux qui cotisaient les années précédentes ; il faudra trouver une formule attractive pour les autres

Avancement des six actions prioritaires du CdD

Du fait du temps consacré aux échanges nourris sur les deux thèmes précédents, ce point de l'ordre du jour n'a été que rapidement survolé et sera repris dans une prochaine réunion du CA.

1. Débats publics sur les **énergies renouvelables** autour de la question du Poste source et des projets de production d'énergie photovoltaïque au sol :
Stéphane doit rechercher, au sein des associations du territoire du PNR sur la base de la liste constituée, les associations susceptibles d'apporter leur concours à la mise en œuvre de ces débats ;
2. Argumentaire pour un **territoire de haute qualité environnementale** (THQE), avec l'appui d'un stagiaire : Aymeric Bosneagu : René et Pierre proposent de renforcer le suivi du stage d'Aymeric et de faire en sorte qu'il soit dans la mesure du possible, accompagné dans cette première phase. En fonction de ses disponibilités, Pierre se chargera de l'accompagner. Il est proposé d'améliorer la grille d'entretien et à l'issue de la première phase de diagnostic, de resserrer le sujet sur quelques thèmes (agriculture et paysage, par exemple) pour tenter, sur ces thèmes, de faire émerger ce que peut être la HQE, et l'intérêt qu'elle peut présenter pour le territoire ; Une réunion est prévue mercredi 23 à 17h chez Françoise et Geneviève pour envisager la suite de l'étude et préparer la réunion du groupe de travail du 31 mai .
3. Réflexions et enquêtes sur l'**Habitat dans le Haut-Pays** (stagiaire : Marion Vigouroux) en partenariat avec le Conseil de développement de la CAPG et les communes concernées : sujet non abordé par manque de temps ...
4. Projet Alparc/**GaYA** sur l'expérimentation d'actions de mobilisation des élus et des jeunes adultes sur la participation des jeunes à la gouvernance locale.
René fait part de la **difficulté** de trouver un service civique... ; Cet appui, particulièrement pour la communication digitale, est pourtant indispensable ... ;

5. **Arboriculture** : Réflexions et enquêtes sur les variétés fruitières et de la redynamisation d'une filière arboricole sur le territoire en partenariat avec l'Ecomusée de la Roudoule, Agribio06 et l'association des agriculteurs du Parc et avec l'appui d'une volontaire en service civique (Mélissande Pontieux) :
La question de logement de Mélissande se pose : Peut-être trouver une solution avec Aymeric qui loue un logement à Valderoure ? Ou bien avec le maire de Briançonnet qui a un logement communal vacant au-dessus de l'épicerie... René doit contacter le Maire.
6. Valorisation et mise en œuvre des préconisations du **rapport d'évaluation...** : non abordé

Autres activités :

- Labellisation de l'Estéron à Gars le 21/07/2018 > non abordé
- Charte de la Participation > un représentant et un suppléant... > non abordé

La réunion se termine vers 13h30 et se poursuit d'une manière conviviale autour d'un déjeuner sorti du sac

Compte rendu rédigé sur la base d'une prise de note détaillée de Nicole Trevet.

Pièces jointes :

PV de délibération du CA du 21 05 2018 sur Convention SM-CdD

PV de délibération du CA du 21 05 2018 pour adhésion du CdD à la charte de la participation